

France-Salon-de-Provence: Earthmoving work

OJ S 172/2013 05/09/2013

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CA Salon-Étang de Berre-Durance

Postal address: 281 boulevard Maréchal Foch, BP 274

Town: Salon-de-Provence

Postal code: 13666

Country: France

For the attention of: M. le président

E-mail: marches@agglopole-provence.org

Telephone: +33 490448585

Fax: +33 490448588

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglopole-provence.fr>Address of the buyer profile: <http://agglopole.marcoweb.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://agglopole.marcoweb.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

travaux de voie nouvelle, d'infrastructure de voirie et d'éclairage public - ZA de la CRAU - Salon-de-Provence (13).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: ZA de la CRAU, 13300 Salon-de-Provence

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la présente consultation concerne des travaux de voie nouvelle, d'infrastructure de voirie et d'éclairage public sur la ZA de la CRAU dans la commune de Salon-de-Provence (13).

Les travaux sont répartis en 2 lots désignés ci-dessous:

— lot n° 1: terrassements / VRD (voirie réseaux divers) / réseaux humides,

— lot n° 2: éclairage public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

II.1.6. CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 45231400 Construction work for electricity power lines, 45233120 Road construction works, 45316110 Installation of road lighting equipment, 45231300 Construction work for water and sewage pipelines

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Terrassements / VRD (voirie réseaux divers) / réseaux humides.

2) CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 45233120 Road construction works, 45233200 Various surface works, 45232130 Storm-water piping construction work, 45231300 Construction work for water and sewage pipelines

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Éclairage public.

2) CPV code(s)

45231400 Construction work for electricity power lines, 45316110 Installation of road lighting equipment

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

retenue de garantie:

une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché. Il ne sera par contre pas accepté de caution personnelle et solidaire.

Dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie.

Garantie financière de l'avance:

le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes:

- budget de la Communauté d'agglomération,
- subvention escomptée: Conseil général des Bouches-du-Rhône.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme

différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — un formulaire DC1 ou document équivalent dûment rempli et signé,

— la délégation de pouvoir de signature datée et signée en original, si le signataire n'est pas le représentant légal,

— un extrait Kbis du registre du commerce et des sociétés ou un document prouvant l'inscription à un registre professionnel.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: un formulaire DC2 ou document équivalent dûment rempli.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

les références de l'entreprise pour des prestations similaires à celles objet du présent marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1312CRAU

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.10.2013 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.10.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 31.10.2013 - 09:00

Place: Postal address: 197 rue du Pavillon – 13300 Salon-de-Provence

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: la séance d'ouverture n'est pas publique, la date d'ouverture des plis est prévisionnelle et donnée à titre indicatif.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

— les modalités de sélection des candidatures et de jugement et de notation des offres sont précisées au règlement de la consultation,

— durée du marché – délais d'exécution.

Le marché prend effet à compter de sa notification.

Par dérogation à l'article 28-1 du CCAG Travaux, il est fixé une période de préparation commune à tous les lots, qui n'est pas comprise dans le délai d'exécution de l'ensemble des lots. Sa durée est d'un mois à compter de la date de notification du marché.

Les délais d'exécution sont:

– lot 1: terrassements / VRD (voirie réseaux divers) / réseaux humides: 5 mois,

– lot 2: éclairage public: 2 mois.

Le délai global tous lots confondus est de 6 mois.

Le délai d'exécution de chaque lot part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de

commencer les travaux.

Date prévisionnelle du début des prestations: janvier 2014,

— conditions d'envoi ou de remise des plis.

Transmission sous support papier:

les offres devront être placées sous pli cacheté portant les mentions suivantes:

Travaux de voie nouvelle, d'infrastructure de voirie et d'éclairage public - ZA de la CRAU -
Salon-de-Provence

Lot n°.....

Ne pas ouvrir:

les plis sont à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante:

Communauté d'agglomération Agglopolo Provence

Service marchés publics

281 bd du Maréchal Foch

BP 274

13666 Salon-de-Provence

ou ils peuvent être déposés contre récépissé à l'adresse suivante:

Communauté d'agglomération Agglopolo Provence

Service marchés publics

square Docteur François Blanc

197 rue du Pavillon

13300 Salon-de-Provence

Les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Le pli précité doit contenir respectivement dans une seule enveloppe, les Pièces de la candidature et les Pièces de l'offre dont le contenu est défini au présent règlement de la consultation.

Transmission électronique

Le pouvoir adjudicateur accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante: <http://agglopolo.marcoweb.fr> Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les modalités de la transmission sont indiquées au règlement de la consultation,

— demande de renseignements.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à:

renseignement(s) administratif(s) et techniques:

Communauté d'agglomération Salon-Étang de Berre-Durance

Dite Agglopolo Provence

Service marchés publics

281 boulevard Maréchal Foch

B.P. 274

13666 Salon-de-Provence

M. Nicolas Pallarès

Tél.: +33 490170555

Fax: +33 490444062

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante: <http://agglopole.marcoweb.fr>. Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres, — visites sur sites et/ou consultations sur place: les entreprises qui souhaitent visiter le site doivent s'inscrire auprès du service développement économique (Mme Yacoub Geneviève: tél.: +33 490596960). Des visites sur site sont prévues aux dates suivantes:

- le jeudi 19 septembre 2013 à 9:00,
- le mercredi 2 octobre 2013 à 9:00
- le mardi 15 octobre 2013 à 9:00.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 2.9.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.9.2013